



Madame Nicole Léger
Ministre de la Famille
425, rue St-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre,

Je me permets aujourd'hui d'intervenir pour faire suite aux coupes budgétaires que vous avez imposées aux garderies subventionnées le 1^{er} novembre dernier. Votre volte-face, relative à la façon de récupérer les compressions infligées à nos installations, est purement inappropriée et inacceptable. Vos fonctionnaires nous avaient confirmé que l'effort de rationalisation de l'ordre de 28 600 \$ pour une garderie de 80 enfants, serait réparti en cinq coupes égales de novembre 2013 à mars 2014. C'est d'ailleurs ce qui m'a été personnellement confirmé par votre chef de cabinet, madame Manon Blanchet, lors d'une discussion téléphonique le 1^{er} novembre dernier. Ce n'est certainement pas en agissant de la sorte que vous rétablirez les ponts avec l'ensemble des garderies privées, comme vous prétendiez vouloir le faire lors de notre rencontre à vos bureaux de Québec, le 10 septembre 2013.

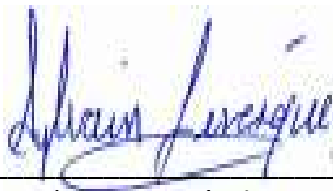
Force est de constater que vous semblez être extrêmement mal informée par vos fonctionnaires de tous les tenants et aboutissants des procédures exagérément drastiques que votre gouvernement fait subir à notre réseau. Sachez, madame la ministre, que bon nombre de garderies se trouvent maintenant dans une situation financière très inquiétante. En effet, cette période de l'année est la plus difficile en ce qui a trait aux charges que nous devons assumer par rapport aux impôts des compagnies, aux taxes foncières, aux taxes d'affaires et au respect de nos obligations financières face aux banques et à nos fournisseurs. D'ailleurs, votre performance de gestion et vos orientations budgétaires des derniers mois ont des impacts négatifs et sont nuisibles pour les garderies. Une des principales institutions financières de notre secteur d'activités vient d'augmenter ses exigences en matière de ratio d'endettement. Contrairement aux garderies d'état (CPE), ce n'est pas le gouvernement du Québec et les contribuables qui s'engagent à boucler nos fins de mois.

Vous semblez oublier, madame la ministre, que vos agissements, vis-à-vis le partenaire important et les doyens du système que nous sommes, portent atteinte directement à des milliers d'individus et d'êtres humains engagés. Ceux-ci exercent leur travail avec diligence en démontrant, jour après jour, une réelle vocation et une compétence de tous les instants dans l'exigence du travail bien fait. Ce sont donc les 10 000 éducateurs, nos 50 000 enfants et leurs 100 000 parents de notre réseau qui font les frais de votre mésestime, sans cesse répétée à notre égard.

C'est peut-être le moindre de vos soucis, puisque vous et votre gouvernement privilégiez, aveuglément, une approche partisane axée sur le développement idéologique d'un système de garde reposant ses assises, presque exclusivement, sur un réseau de centres de la petite enfance. Dois-je vous rappeler que comme ministre de la Famille, vous avez une responsabilité envers tous les enfants et leurs familles, et ce, peu importe vos allégeances et vos amis?

Or, de récupérer ainsi près de 70 % des coupes injustifiées et non planifiées dans les garderies, en un seul coup, est irresponsable et malicieux. À la face même de nos établissements, c'est une démonstration flagrante de votre attitude vindicative envers un réseau qui refuse de se mettre à genoux. Saviez-vous madame la ministre que les montants exorbitants récupérés en novembre se situent à plus de 15 000 \$ pour un service de garde de 80 enfants? Nos entreprises ne sont pas des multinationales! Il semble que nous vivions dans un monde en perpétuelle contradiction et que vos valeurs de qualité soient aux antipodes des besoins des 50 000 enfants de notre beau réseau. Sans notre expertise et notre participation active, le réseau des services de garde à contribution réduite n'aurait jamais vu le jour. Notre conseil d'administration et nos membres sont grandement horripilés par votre manque de considération à leur égard. Nous vous demandons de revoir vos procédures de rationalisation et de respecter l'engagement initial de diviser cette diminution de subvention sur une base mensuelle égale de cinq mois.

L'offensive et la conjoncture que votre ministère provoque de toutes pièces, dues à nos prises de position des derniers mois, sont injustifiables. Cette nouvelle belligérance gouvernementale est purement répressive et punitive. Quelle situation peu reluisante et incompréhensible pour nous tous! Dans l'intérêt premier de tous les acteurs qui constituent notre milieu, nous espérons vivement, madame la ministre, un changement rapide d'attitude favorisant davantage la cohérence et l'amélioration continue de notre qualité : **un engagement réel et quotidien qui nous tient à cœur et qui constitue, du moins pour les gestionnaires de services de garde, la pierre angulaire de l'excellence dans nos interventions ludoéducatives auprès des tout-petits et de leurs 100 000 parents.**



Sylvain Lévesque, président
Association des garderies privées du Québec